

Paris, le 17 octobre 2017

La FFP, première organisation professionnelle de la Branche des organismes de formation

L'arrêté fixant la liste des organisations professionnelles d'employeurs reconnues représentatives dans la Branche des organismes de formation a été publié ce jour au Journal Officiel. La Fédération de la Formation Professionnelle (FFP) est reconnue comme la première organisation professionnelle de la Branche, avec un poids de 81,76%. Le Syndicat national des organismes de formation de l'économie sociale (SYNOFDES) est également reconnu représentatif (18,24%).

La Branche des organismes de formation compte parmi les quarante premières branches de France. Elle regroupe 8 000 entreprises de toute taille, et emploie environ 150 000 salariés et indépendants. L'ensemble des informations sur la Branche est disponible dans le [Panorama social et économique de la Branche](#).

La [Fédération de la Formation Professionnelle](#) regroupe 600 entreprises de formation, et leurs 2 000 établissements. Ses adhérents réalisent un chiffre d'affaires cumulés de plus de 2 milliards d'euros, soit un tiers du marché de la formation professionnelle en France. Ils accueillent chaque année plus de 3,5 millions d'apprenants, qu'ils soient jeunes, salariés ou demandeurs d'emploi. Ensemble, ils œuvrent au sein de la FFP à promouvoir une formation innovante et de qualité, au plus près des besoins en compétences des actifs et des entreprises. Tous les adhérents de la FFP sont engagés dans une démarche qualité.

Depuis sa création en 1991, la FFP place le dialogue social au cœur de la performance du secteur de la formation professionnelle, et a conclu de nombreux accords qui s'appliquent à la profession (convention collective, salaires, prévoyance, métier etc.). Chaque année, la Branche réalise [un panorama social et économique](#), qui fournit les principales données du secteur. Et elle publie régulièrement des études sur la profession, avec notamment la réalisation en 2016 d'une [étude sur l'impact de la digitalisation sur les métiers des organismes de formation](#).

Pour Eric PARQUET, Vice-Président et Président de la Commission Sociale de la FFP, « *Il y a cinq mois, des chiffres sur la représentativité avaient été affichés qui ne correspondaient pas à la réalité du poids de nos organisations professionnelles. Suite aux analyses que nous avons su porter, nous sommes satisfaits que cet arrêté rétablisse la juste représentativité de la FFP. Désormais, nous allons pouvoir accueillir les représentants du Synofdes pour poursuivre ensemble avec tous les partenaires sociaux les réflexions et les actions que nous menons au service des 150 000 salariés et indépendants, et des 8 000 employeurs de la Branche !* »

Contact Presse FFP : Naïs LAURANDEL - 01 44 30 48 93 - nlaurandel@ffp.org

La FFP (Fédération de la Formation Professionnelle), organisation professionnelle créée en 1991, fédère et représente 600 entreprises de formation et leurs 2000 établissements. Depuis vingt-cinq ans au service de la représentation et de la promotion de l'offre privée de formation – qui couvre près des ¾ des besoins du marché-, la FFP place, au cœur de son action, le développement du professionnalisme de ses adhérents. Acteur majeur du secteur (avec un chiffre d'affaires cumulé de près de 2 milliards d'euros par an), elle agit au plus près des réseaux de décideurs et participe à la détermination des grandes orientations de la formation professionnelle.